



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



Environ 3 000 enfants ont bénéficié des récentes campagnes de rattrapage vaccinal



La Semaine européenne de la vaccination, qui a débuté hier, est l'occasion de rappeler l'intérêt de se faire vacciner. Ces trois derniers mois, plusieurs campagnes d'ampleur ont été menées, à Saint-Laurent, dans l'Île-de-Cayenne et à Saint-Georges, à la suite de signaux concernant le poliovirus et la coqueluche, et en raison de la faible couverture vaccinale, comme le confirme le dernier bulletin de Santé publique France. Le 28 mai, l'ARS réunira les effecteurs de vaccination.

Hier a débuté la Semaine européenne de la vaccination. Sur le territoire, plusieurs actions d'envergure ont été menées ces derniers mois : campagne de rattrapage vaccinal à Saint-Laurent-du-Maroni en février ; campagne de rattrapage dans les écoles de l'Île-de-Cayenne et de Saint-Georges en mars ; seconde campagne de rattrapage vaccinal dans l'Ouest en avril. L'ARS a initié et financé ces opérations, en raison de la faible couverture vaccinale sur le territoire et après des signaux concernant la coqueluche et le poliovirus.

Mieux informer les parents



« Globalement, nous avons été bien accueillis par la population, se réjouit le Dr Karl Kpossou, responsable médical de la Croix-Rouge française, qui a participé à ces différentes campagnes. Dans les écoles, hormis quelques résistances, nous avons bénéficié de la forte implication des chefs d'établissement. Nous avons vacciné 21 % des enfants qui en avaient besoin, ce qui est dans la moyenne des taux d'acceptation que l'on enregistre habituellement. On constate que les parents se plaignent de ne pas avoir assez d'informations sur la vaccination. C'est un point à améliorer. »

Au total, cette campagne dans les classes de maternelles et de CP de l'Île-de-Cayenne a permis d'administrer 1 055 vaccins à 721 enfants, mais aussi de réaliser un total de 1 547

consultations. La fièvre jaune a été le vaccin le plus administré avec 475 doses. Cela peut s'expliquer puisque c'est à 6 ans que les enfants vaccinés avant 2 ans doivent effectuer leur rattrapage. Il ne s'agissait donc pas systématiquement de retard. Le DTPC a été administré, lui, à 411 reprises.

A Saint-Georges, où l'équipe mobile de santé publique en communes (Emspec) a mené une campagne similaire, 620 vaccins ont été administrés à 436 enfants. Il s'agissait majoritairement de DTPC (255 doses) et de fièvre jaune (112).

« Un impact positif de la médiation »

Les campagnes de rattrapages à Saint-Laurent et Mana, à la suite du signal de coqueluche, a confirmé « l'impact positif de la médiation », souligne le Dr Kpossou. « Dans les quartiers où des maraudes ont été réalisées la veille de l'opération de vaccination, l'adhésion a été plus forte. » Lors de la campagne de février, sur laquelle la Réserve sanitaire était venue en renfort, 1 200 enfants ont été vaccinés. Lors de la seconde campagne, entre le 7 et le 18 avril, 1 106 doses ont été administrées à 547 personnes, dont 274 enfants de moins de 6 ans. Cette fois-ci, la Croix-Rouge française est intervenue dans son centre de santé, dans les quartiers et dans les centres de PMI de Saint-Laurent et Mana. Les valences principales ont été le DTPC, l'hépatite B et le ROR.

A la Croix-Rouge, une augmentation progressive de la demande



Dans les centres de la Croix-Rouge, le Dr Kpossou constate également « une augmentation progressive de la vaccination, chaque année. Entre 2023 et 2024, cette hausse a été d'environ 15 %. Nous notons aussi que nous ne vaccinons pas que des primo-arrivants, mais aussi des personnes installées sur le territoire. Ce fut le cas lors d'opération de vaccination que nous avons menées à la PMI de Rémire-Montjoly. Les personnes qui nous sollicitaient étaient des résidents qui ont du mal à faire vacciner leurs enfants, par manque d'offre. »

Les opérations de vaccination vont se poursuivre ces prochaines semaines, avec notamment la campagne anti-HPV dans les collèges. L'objectif sera de conserver cette dynamique dans les prochaines années. Ces sujets seront discutés le 28 mai, lors d'une réunion à l'ARS de tous les effecteurs de vaccination.

Couverture vaccinale : où en est-on ?

En Guyane, la couverture vaccinale est généralement « très insuffisante » ou « faible en légère progression ». Tel est le constat de Santé publique France, [dans un bulletin](#) consacré à ce sujet et publié hier, à l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination.

Chez les nourrissons

- Les couvertures vaccinales contre le vaccin hexavalent (diphtérie, tétanos, polio (DTP), coqueluche, Haemophilus influenzae b (Hib), hépatite B) et contre les pneumocoques sont très insuffisantes (56% et 64% respectivement).
- La couverture vaccinale contre les infections à méningocoques C est faible (60 %) et celle contre les infections à méningocoque B, recommandée depuis 2022, est faible également mais a progressé en 2024 pour atteindre 12 % (contre 5 % en 2023).
- La vaccination des nourrissons contre les méningocoques ACWY et B est obligatoire depuis le 1er janvier 2025.

Chez les enfants et adolescents

- La couverture vaccinale contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est de 46 % pour le rappel recommandé à 6 ans et de 49 % pour celui recommandé entre 11 et 13 ans.
- Moins de 40 % des 15-19 ans étaient vaccinés contre les méningocoques C. Cette couverture reste inférieure à 95 %.
- La vaccination contre les méningocoques ACWY est recommandée entre 11-14 ans, quel que soit le statut vaccinal antérieur, avec un rattrapage possible jusqu'à 24 ans.
- La couverture vaccinale contre les papillomavirus à 16 ans progresse lentement chez les filles et chez les garçons avec respectivement 17 % des filles et 6 % des garçons de 16 ans vaccinés avec un schéma complet. S'agissant de la couverture vaccinale à 16 ans, celle-ci n'intègre pas les vaccinations faites dans le cadre de la campagne dans les collèges.

Chez les adultes et les femmes enceintes

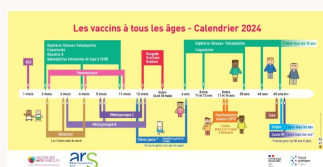
- Seuls 23 % des adultes sont à jour de leur rappel contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite recommandé à 25 ans, et 22 % pour celui recommandé à 45 ans.
- La couverture vaccinale du vaccin contre la coqueluche des femmes enceintes, recommandée depuis 2022 lors du second trimestre de grossesse est stable et très faible. Seulement 4 % des femmes ayant accouché en 2024 ont été vaccinées pendant leur grossesse. Elles étaient 3 % en 2023.
- La couverture vaccinale contre la fièvre jaune chez les 18 à 75 ans en Guyane est élevée (97 %).

Chez les personnes âgées de 65 ans et plus

- Les couvertures vaccinales sont globalement très insuffisantes avec 15 % de personnes de 65 ans et plus vaccinées contre la grippe alors que l'objectif est de 75 % (stable par rapport à la saison précédente) et 20 % sont à jour de leur rappel contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite recommandé à 65 ans.
- En plus des rappels de vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, la vaccination annuelle contre la grippe et le Covid-19, de nouvelles vaccinations concernent désormais l'ensemble des personnes à partir 65 ans. Il s'agit des vaccinations contre le pneumocoque et le zona (avec le nouveau vaccin), et de la vaccination contre le VRS (virus respiratoire syncytial) à partir de 75 ans ou dès 65 ans en cas de pathologies chroniques.

« En Guyane, la jeunesse de la population et l'important taux de natalité font de la vaccination des nourrissons un enjeu prioritaire, souligne Santé publique France. Les événements récents de recrudescence de la coqueluche à l'origine du décès de nourrissons en début d'année ainsi que la détection dans les eaux usées du virus de la polio en août 2024 rappellent l'importance de la vaccination à tous les âges de la vie. La vaccination seule du jeune enfant ne suffit pas, ceux-ci pouvant aussi être contaminés par des enfants plus âgés, des adolescents ou des adultes insuffisamment vaccinés. La vaccination est un outil de prévention primaire. Elle permet d'agir à la source et d'éviter d'être malade et subir les conséquences d'une infection qui nécessiterait une consultation voire une hospitalisation. Dans le contexte de la Guyane où l'offre et l'accès au soin sont parfois difficiles, prévenir la survenue d'une maladie est d'autant plus capital sans compter le fait que cela prévient également les situations bouleversantes tant sur le plan psychologique qu'économique que peut générer un tel événement. »

Le calendrier vaccinal de la Guyane à télécharger

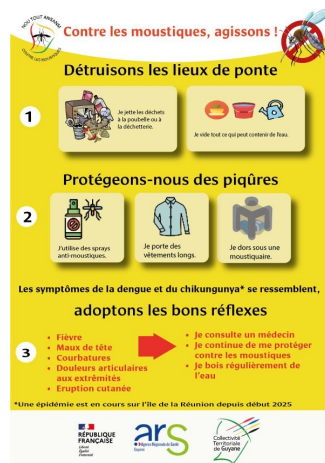


A l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination 2024, Santé publique France et l'Agence régionale de santé avaient publié une frise sur le calendrier vaccinal. Elle est adaptée à la Guyane avec l'inclusion de la vaccination contre la fièvre jaune. [Vous pouvez la télécharger sur le site internet de l'ARS Guyane.](#)

D'autres supports d'information sur la vaccination, à destination des professionnels de santé et du grand public, sont à [télécharger sur le site internet de Santé publique France](#).

EN BREF

♦ Trois cas importés de chikungunya



L'Agence régionale de santé a été notifiée de trois cas de chikungunya, au cours des quinze derniers jours. Les investigations menées par ses équipes et celles de Santé publique France concluent à des cas importés, tous de La Réunion. Les patients sont tous des résidents guyanais, de retour d'un séjour sur l'île. Ils vivent dans trois communes différentes et n'ont pas de liens entre eux. Aucun signe de gravité n'a été relevé et les trois personnes ont été prises en charge en ambulatoire.

Pour chaque cas signalé, les agents de la CTG ont mené des actions de lutte antivectorielle. L'ARS et Santé publique France ont mené des investigations épidémiologiques. Celles-ci n'ont pas révélé de circulation du virus du chikungunya sur le territoire, jusqu'à présent.

Le premier cas a bénéficié d'une investigation dans un périmètre de cent mètres autour de son domicile. Trente et un logements ont été visités : leurs 118 occupants ont répondu à des questionnaires épidémiologiques et ont reçu des messages de prévention et d'information, ainsi que les conduites à tenir en cas de signes évocateurs.

Dans ce contexte, une sensibilisation a été faite aux professionnels de santé, via leurs organisations représentatives. Dès qu'un professionnel de santé fait face à un tableau clinique compatible ou évocateur du chikungunya, il est nécessaire de rechercher la présence du virus. Une conduite à tenir, en cours de validation, sera diffusée par l'ARS dans les prochains jours.

Dans les prochains jours, des messages de prévention et de sensibilisation seront déployés auprès des voyageurs à destination de la Guyane.

♦ Imed : l'ARS et la CTG annoncent officiellement la clôture de leur différend

Dans un [communiqué commun](#), mis en ligne hier, l'ARS Guyane et la CTG annoncent officiellement « la clôture de leur différend relatif à l'institut médicoéducatif départemental Léopold-Héder (Imed) et leur accord sur la dévolution de ses actifs et la poursuite de l'activité par l'Ébène. Pour rappel, le 8 juin 2023, l'ARS Guyane avait décidé de placer l'Imed sous administration provisoire, en vue du transfert de son autorisation. Cette décision, largement relayée par les médias locaux, avait immédiatement été contestée par la CTG qui, dans un communiqué publié le 12 juin 2023, annonçait son intention d'engager une action en justice.

« À ce jour, différents recours ont été introduits et n'ont pas encore été examinés par le tribunal administratif de la Guyane. L'ARS Guyane regrette que les décisions de transfert d'autorisation d'activité et de fermeture de l'Imed n'aient pu être prises en prenant le temps d'arriver à un accord avec le conseil d'administration de l'Imed, pour aboutir à une passation sereine de l'activité.

« Depuis le 1er janvier 2024, l'association l'Ébène est titulaire de l'autorisation de gestion de l'institut médicoéducatif de l'Imed. Dans un esprit de responsabilité commune et dans l'intérêt général, l'ARS Guyane et la CTG expriment leur volonté partagée de tourner la page et de réaffirmer leur engagement respectif en faveur d'une prise en charge optimale des bénéficiaires de l'IMED par cette association. L'ARS Guyane tient à saluer l'implication historique de la CTG dans la gestion de l'IMED, fondé par le conseil général en 1979.

« Quant à elle, la CTG annonce son désistement des contentieux en cours et ne s'opposera pas à la dissolution de l'Imed sous sa forme actuelle. Enfin, elle profite de ce communiqué pour affirmer son soutien plein et entier à l'association l'Ébène dans ses nouvelles missions, en rappelant qu'elle restera naturellement un partenaire essentiel, aux côtés de l'ARS Guyane, dans l'accompagnement de la jeunesse en situation de handicap de son territoire. Forts de cette analyse et position communes, l'ARS Guyane et la CTG manifestent leur volonté d'aller de l'avant sur ce dossier. »

♦ UFR santé : élection du doyen vendredi

L'unité de formation et recherche (UFR) santé de l'Université de Guyane, créée en juillet dernier, se réunit vendredi. Son bureau de gestion sera constitué à cette occasion. Ses membres

procéderont également à l'élection de leur doyen. Enfin, ils auront à se prononcer sur le projet de convention constitutive du CHU de Guyane, qui doit être signée entre l'université et le centre hospitalier régional dans les prochaines semaines.

♦ Plus de 100 internes ce semestre en Guyane

Le mois de mai marque le début d'un nouveau semestre pour les internes. Au cours des six prochains mois, ils seront 105, ce qui marque un nouveau record en la matière. Pour rappel, treize internes constituaient la première promotion Antilles-Guyane en 2004, dont trois sur notre territoire. Les quatre premières promotions d'internes Antilles-Guyane (2004-2007) en avaient réuni un total de... 106. En 2020, on comptait encore une quarantaine d'internes en Guyane chaque semestre. Un premier bond avait été réalisé en novembre 2021 avec 69 internes. Les internes du semestre qui s'ouvrent seront accueillis par le directeur général de l'ARS samedi 10 mai, lors d'une journée à Montsinéry-Tonnégrande.

Parmi les stages les plus demandés, on comptabilise 16 internes à l'unité des maladies infectieuses et tropicales (Umit), 12 en gynécologie/pédiatrie, 11 en gynécologie-obstétrique (6 à Saint-Laurent, 5 à Cayenne), 11 en Saspas, 10 aux urgences et/ou Samu, 8 chez les praticiens, 7 en dermatologie, 5 en pédiatrie...

♦ Journée régionale RH de la fonction publique hospitalière



L'ANFH organise une rencontre régionale dédiée aux cadres, managers et directeurs de la fonction publique hospitalière. Elle se déroulera lundi 12 mai, de 8h30 à 16h30, au CGOSH, à Cayenne. Cette rencontre a pour objectif de :

Découvrir les dernières tendances en matière de management et leurs applications concrètes dans le secteur.

Acquérir de nouvelles compétences managériales pour faire face aux défis du secteur de la santé en constante évolution. S'inspirer de bonnes pratiques pour innover et optimiser les organisations de soins.

La journée sera ponctuée de quatre ateliers.

S'inscrire avant le 2 mai.

♦ Le webinaire « Visites médicales et aménagement de poste » disponible en streaming

Les Prith de Guadeloupe, Guyane et Martinique ont organisé et animé une série de 5 webinaires sur la thématique du maintien en/dans l'emploi, d'avril à novembre 2024. A l'occasion de la Journée mondiale de sécurité et santé au travail, le 28 avril, c'est la journée mondiale de la sécurité et la santé au travail, le Prith Guyane a mis en ligne l'épisode « [Visites médicales et aménagement de poste : on s'en parle ?](#) », du 13 juin. Il est également disponible en langue des signes.



♦ Médimail lance sa messagerie instantanée sécurisée

Cantonné jusque-là aux courriers électroniques, la messagerie sécurisée de santé Médimail lance sa messagerie instantanée sécurisée. L'outil sera présenté par le GCS Guyasis, le 5 mai à 20 heures, lors d'un webinaire ([s'inscrire](#)).

« Il s'agit d'un WhatsApp sécurisé, explique Clara Salazar-Cardoso, chargée d'appui au développement des usages e-santé. Il permet d'envoyer des images, des pièces jointes, des fichiers médicaux en toute sécurité, d'enregistrer des messages vocaux, de créer des sondages, de créer des groupes de discussion. Il s'agit du même genre d'interfaces. Il est également possible d'y accéder sur son ordinateur. »

Médimail est aujourd'hui utilisé par le CHC, le CHK, les infirmiers libéraux, l'Ebène et les PEP. Il est également ouvert aux médecins libéraux. « Comme nous sommes en expérimentation, nous avons besoin de connaître les utilisateurs et leurs usages, poursuit Clara Salazar-Cardoso. Au fur et à mesure que des professionnels souhaitent utiliser l'outil, nous leur en ouvrons l'accès. »

Pour bénéficier de la messagerie instantanée de Médimail, il suffit d'avoir une messagerie sécurisée de santé Médimail et de télécharger l'application, gratuite et disponible dans les



magasins Android et Iphone. L'adresse électronique Médimail donne alors l'accès à la messagerie sécurisée.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Le gouvernement présente son pacte pour lutter contre les déserts médicaux



François Bayrou s'est exprimé, vendredi, dans le Cantal, sur la problématique des déserts médicaux. Le Premier ministre a annoncé un [pacte](#) contre le phénomène grandissant en France. En 2024, six millions de Français n'avaient pas de médecin traitant et 87 % du territoire était classé en désert médical, dont la Guyane.

Ce Pacte, qui constitue l'un des quatre chantiers prioritaires annoncés par le Premier ministre dans sa lettre aux parlementaires, repose sur quatre axes complémentaires :

- Diversifier l'origine géographique et sociale des étudiants en permettant à plus de jeunes d'accéder aux études de santé, sur l'ensemble du territoire ;
- Déployer un principe de solidarité de l'ensemble de la communauté médicale afin de développer l'offre de soins dans les territoires les plus critiques ;
- Moderniser et simplifier les organisations entre les professionnels de santé et unir les compétences pour soigner davantage de patients ;
- Avec les élus locaux, créer des conditions d'accueil attractives pour les étudiants et les professionnels de santé sur tout le territoire.

Le pacte liste 38 mesures, de la création d'une première année de santé dans tous les départements d'ici à 2026 à l'accès direct à certains professionnels paramédicaux et le développement de nouveaux actes.

La mise en œuvre du pacte se fera par le biais de textes législatifs, qui seront soumis au Parlement dans le cours de l'année, d'amendements ou de textes réglementaires. Le principe d'une régulation de l'installation n'a pas été retenu. Le gouvernement opte pour un principe de solidarité territoriale.

Offres d'emploi



■ Le Chog recrute un **cadre de santé en pharmacie hospitalière** (temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

■ Le CHC recrute :

- Un **responsable secteur finances – gestion sociale** (temps plein, à pourvoir dès que possible). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Un **assistant aide au pilotage et gestion de la recherche** (à pourvoir dès que possible). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Samedi 3 mai

► **Les sages-femmes célèbrent la femme**, de 9 heures à 18 heures au stade scolaire, à Cayenne.

► **Les sages-femmes célèbrent la femme**, de 9 heures à 12 heures sur la place du Marché et 15 heures à 18 heures à l'espace Baudin, à Saint-Laurent-du-Maroni

► **Sensibilisation** du grand public à la vaccination, de 7h30 à 10 heures, sur le marché de Cayenne.

Lundi 5 mai

► **Webinaire** du GCS Guyasis sur la messagerie instantanée sécurisée Médimail, à 20 heures. [S'inscrire.](#)

► **Afterwork** du DSRC Onco Guyane sur les soins oncologiques de support, pour tout public, de 18h30 à 20 heures à la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni. [S'inscrire.](#)

Mercredi 7 mai

► **Atelier pratique** « Maraude et aller-vers », organisé par GPS. **Reporté**

► **Afterwork** de la CPTS. Soirée karaoké à 19h30, à l'Entrepôt, zone Collery, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Samedi 10 mai

► **Conférence** « Les seniors face au cancer », organisé par Awono La'a Yana, à 9 heures à l'auditorium de la mairie de Rémire-Montjoly, avec les Dr Saran Camara, oncogériatre, Constant Bokoya, biologiste, Jawad Bensalah, radiologue, et Liliane Thélusmé, médecin nutritionniste.

Lundi 12 mai

► **Rencontre** régionale des cadres, managers et directeurs de la fonction publique hospitalière, organisée par l'ANFH, de 8h30 à 16h30 au CGOSH, à Cayenne. [S'inscrire](#) avant le 2 mai.

Mercredi 14 mai

► **Conférence** de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance, animée par le Dr Anne Raynaud : « La clinique de l'attachement et la santé mentale », de 8 heures à 12h30 au cinéma Eldorado, à Cayenne. [Inscriptions.](#)

Vendredi 16 mai

► **Premier Congrès** des maladies rares, organisé par la Comarg, au Royal Amazonia, à Cayenne.

Samedi 17 mai

► **Premier Congrès** des maladies rares, organisé par la Comarg, au Royal Amazonia, à Cayenne.

Mardi 20 mai

► **Entretiens Alzheimer**, avec la fondation Recherche Alzheimer, de 14 heures à 18 heures à la CCIG, à Cayenne.

Jeudi 22 mai

► **Entretiens Alzheimer**, avec la fondation Recherche Alzheimer, de 14 heures à 18 heures dans la salle Andrée-Surlemont de la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni.

Samedi 24 mai

► **Permanence des orthophonistes** pour les parents s'inquiétant du langage de leur enfant de moins de 6 ans, à l'école Madly-Marignan, à Macouria.

Jeudi 12 juin

► **Webinaire** sur l'éducation thérapeutique du patient, organisé par GPS et la CPTS, à 20 heures. [S'inscrire.](#)

Du 19 au 21 juin

► **Troisième Congrès médical de l'Amapa**, à Macapa. [S'inscrire.](#)

Les 25 et 26 juin

► **Congrès amazonien de médecine d'urgence**, à l'Institut Santé des populations d'Amazonie, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr



Des **rendez-vous**
offerts tous les ans
pour les jeunes de
3 à 24 ans



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)